

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Septembre 2020

VERSAILLES GRAND PARC PASSE A LA TARIFICATION ECO-RESPONSABLE POUR LA GESTION DES DECHETS

Versailles Grand Parc conduit depuis de nombreuses années une politique volontariste et ambitieuse de préservation de l'environnement. Aujourd'hui, elle franchit une nouvelle étape en déployant la tarification écoresponsable dans 8 communes pilotes de son territoire.



A ce jour, près d'une demi-tonne de déchets est produite par habitant de l'Agglo chaque année, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans. La moitié de ces déchets terminent dans les ordures ménagères quand la majorité d'entre eux pourrait être recyclée.

Dans une dynamique de protection de l'environnement et de réduction des déchets, Versailles Grand Parc a acté, après plusieurs d'années d'études, la mise en œuvre de la tarification éco-responsable dans 8 communes pilotes. Elle concerne l'ensemble des usagers (particuliers, entreprises et commerçants, administrations) des communes de Bougival, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Fontenay le Fleury, Saint-Cyr-l'Ecole, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas et Châteaufort, soit 23% de la population du territoire.

Cette nouvelle tarification des ordures ménagères, qui tient compte du niveau de production de déchets des usagers, est calculée en fonction du volume d'ordures ménagères et du nombre de fois où les bacs sont ramassés. En intégrant cette tarification individualisée, Versailles Grand Parc souhaite responsabiliser les usagers vis-à-vis des déchets qu'ils produisent et les inciter à des comportements plus vertueux : tri, compostage, réemploi, éco-consommation, optimisation...

Dès le mois de décembre, une campagne d'adaptation des bacs et points de collecte déchets sera organisée dans les communes pilotes. Les habitants du territoire prévenus par courrier de ce passage, seront conviés à une réunion d'information dans leur commune. Cette campagne permettra d'expliquer le projet et d'accompagner individuellement les foyers dans les moyens pour réduire leurs déchets.

La tarification éco-responsable sera progressivement déployée dans les huit communes pilotes entre 2021 et 2023. Tout au long de la démarche, une communication régulière sera effectuée auprès des habitants pour une bonne compréhension de la démarche, des nouveaux comportements à adopter pour préserver l'environnement, notre cadre de vie, notre santé.

Grâce à la mise en place de la tarification écoresponsable, Versailles Grand Parc ambitionne à minima une augmentation du tri de 30% et une baisse d'environ 20% de la production d'ordures ménagères. Le défi est relevé.

Carole Beauchet
Directrice de la communication
carole.beauchet@agglovgp.fr - 01.39.66.30.05